

## Note de Conjoncture

**Un collégien sur trois bénéficie de l'accompagnement éducatif dans l'académie, soit 39 400 élèves.**

**Des grandes disparités sont observées dans la mise en place de l'accompagnement éducatif, tant au niveau du taux de fréquentation qui peut varier de 5% à 100% qu'entre départements ou secteurs d'enseignement.**

**Les heures d'accompagnement éducatif sont plus fréquentes en sixième. Quel que soit le département ou le secteur d'enseignement, le niveau sixième est celui où l'on observe la plus forte fréquentation de l'accompagnement éducatif.**

**En moyenne, l'aide aux devoirs représente les deux tiers des heures consacrées à l'accompagnement éducatif dans les collèges publics, la moitié dans les collèges privés. Les heures restantes sont réparties de façon presque équivalente entre les trois autres domaines : le sport, la culture et les langues vivantes.**

## L'accompagnement éducatif dans l'académie de Bordeaux

Afin de réaliser une synthèse sur la mise en place de l'accompagnement éducatif dans l'académie, le rectorat de Bordeaux (DEP et DI) a mis en place une enquête rapide courant mai 2009. Le taux de réponse est de 94% pour les collèges publics (236 collèges sur 252) et de 75% pour les collèges privés (69 collèges sur 92).

### L'accompagnement éducatif a été d'abord mis en place dans les établissements de l'éducation prioritaire en 2007

Ce dispositif est conçu pour les **élèves volontaires**. En 2007-2008, 221 500 collégiens de l'éducation prioritaire en ont bénéficié au niveau national. En 2008-2009, 710 000 collégiens et 171 000 élèves de l'école élémentaire sont concernés.

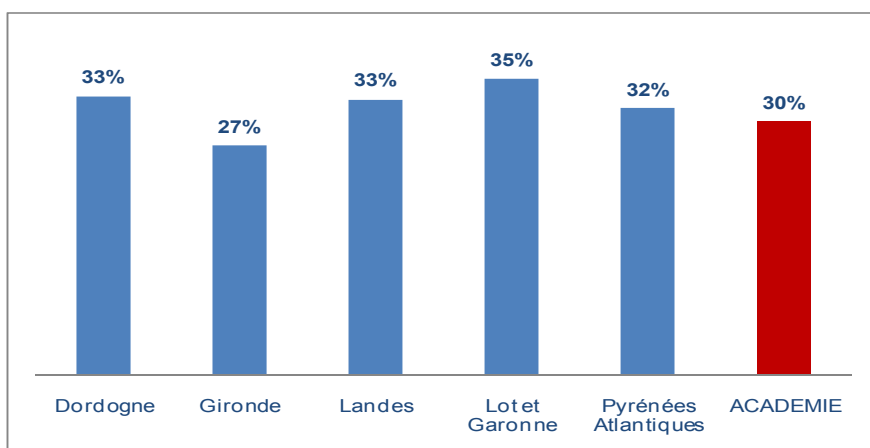
Au collège, tous les élèves sont concernés mais **les élèves de sixième sont prioritaires** pour favoriser leur adaptation aux exigences du collège.

Cet accompagnement est organisé tout au long de l'année. La durée indicative est de deux heures, en fin de semaine, quatre jours par semaine.

### Près d'un collégien sur trois bénéficie de l'accompagnement éducatif dans l'académie, soit environ 39400 élèves

Ce constat recouvre quelques disparités départementales. Proportionnellement, dans le secteur public, c'est en Gironde que l'on observe le plus faible taux de fréquentation, 27% contre 32% dans les Pyrénées Atlantiques, 33% en Dordogne et dans les Landes, 35% dans le Lot et Garonne. Pour le secteur public la moyenne académique se situe à 30%.

Graphique 1 - Proportion d'élèves bénéficiant de l'accompagnement éducatif - Collèges publics



**Tableau 1** – Taux de fréquentation de l'accompagnement éducatif par département (Champ : Etablissements ayant répondu à l'enquête)

	PRIVE			PUBLIC			PUBLIC+PRIVE		
	Effectifs d'élèves suivant l'accompagnement éducatif	Effectifs du constat 2008	Taux de couverture	Effectifs d'élèves suivant l'accompagnement éducatif	Effectifs du constat 2008	Taux de couverture	Effectifs d'élèves suivant l'accompagnement éducatif	Effectifs du constat 2008	Taux de couverture
DORDOGNE	707	1813	39,0%	4796	14530	33,0%	5503	16343	33,7%
GIRONDE	2218	8096	27,4%	14330	52883	27,1%	16548	60979	27,1%
LANDES	466	1607	29,0%	4389	13475	32,6%	4855	15082	32,2%
LOT-ET-GARONNE	584	2068	28,2%	3572	10120	35,3%	4156	12188	34,1%
PYRENEES-ATLANTIQUES	2346	7770	30,2%	6027	19135	31,5%	8373	26905	31,1%
ACADEMIE	6321	21354	29,6%	33114	110143	30,1%	39435	131497	30,0%

**Tableau 2** – Taux de fréquentation de l'accompagnement éducatif selon le type de zone (Champ : Etablissements ayant répondu à l'enquête)

	PRIVE			PUBLIC			PUBLIC+PRIVE		
	Effectifs d'élèves suivant l'accompagnement éducatif	Effectifs du constat 2008	Taux de couverture	Effectifs d'élèves suivant l'accompagnement éducatif	Effectifs du constat 2008	Taux de couverture	Effectifs d'élèves suivant l'accompagnement éducatif	Effectifs du constat 2008	Taux de couverture
Hors Education Prioritaire	6321	21354	29,6%	27738	94321	29,4%	34059	115675	29,4%
RAR				254	835	30,4%	254	835	30,4%
RRS				5122	14987	34,2%	5122	14987	34,2%
Toutes zones	6321	21354	29,6%	33114	110143	30,1%	39435	131497	30,0%

### ■ Un taux de fréquentation globalement identique dans les collèges privés

Le taux de fréquentation est également plus élevé dans les collèges appartenant au réseau de réussite scolaire : 34% contre 29% pour les collèges hors éducation prioritaire.

Entre collèges privés et collèges publics, le taux de fréquentation de l'accompagnement éducatif est quasiment identique.

### ■ La proportion d'élèves concernés par l'accompagnement éducatif varie fortement selon les collèges

La disparité entre les établissements publics est relativement élevée, surtout en Dordogne, un peu moindre en Gironde.

Dans trois collèges de Gironde dont un en réseau de réussite scolaire et un

collège des Landes, tous les élèves bénéficient de l'accompagnement éducatif.

En Dordogne, la moitié des

établissements se situent entre 24,1 et 46,9% (cf tableau 3) alors que cet intervalle est plus resserré en Gironde, entre 16,9 et 34,7%.

**Tableau 3** – Répartition des taux de fréquentation par établissement (Champ : Etablissements ayant répondu à l'enquête)

	Nombre de collèges répondants	Premier Quartile Q1 25%	Médiane Q2 50%	Troisième Quartile Q3 75%	Intervalle interquartile Q3-Q1
Etablissements publics	236	20,4	29,2	40,1	19,7
Etablissements privés	69	17,5	33	52,5	35
<b>Public</b>					
Dordogne	37	24,1	35,5	46,9	22,8
Gironde	98	16,9	25,4	34,7	17,8
Landes	30	22,7	31,7	40,7	18
Lot et Garonne	25	28,2	34,5	45,6	17,4
Pyrénées Atlantiques	46	23,9	29,7	41,1	17,2
<b>Public</b>					
Hors éducation prioritaire	196	19,2	28,7	40,1	20,9
Réseau Réussite scolaire	38	24,6	33,4	40,3	15,7
Réseau Ambition Réussite	2	27	29,7	32,3	5,3

■ Dans les collèges publics, une proportion plus élevée d'élèves issus de familles de catégorie sociale défavorisée suit l'accompagnement éducatif

Parmi les élèves bénéficiant de l'accompagnement éducatif, la part des élèves issus de familles appartenant aux catégories défavorisées atteint 38% dans les collèges publics. (cf graphique 1)

Elle n'est que de 18% dans les collèges privés où l'accompagnement éducatif est destiné à un public plus large

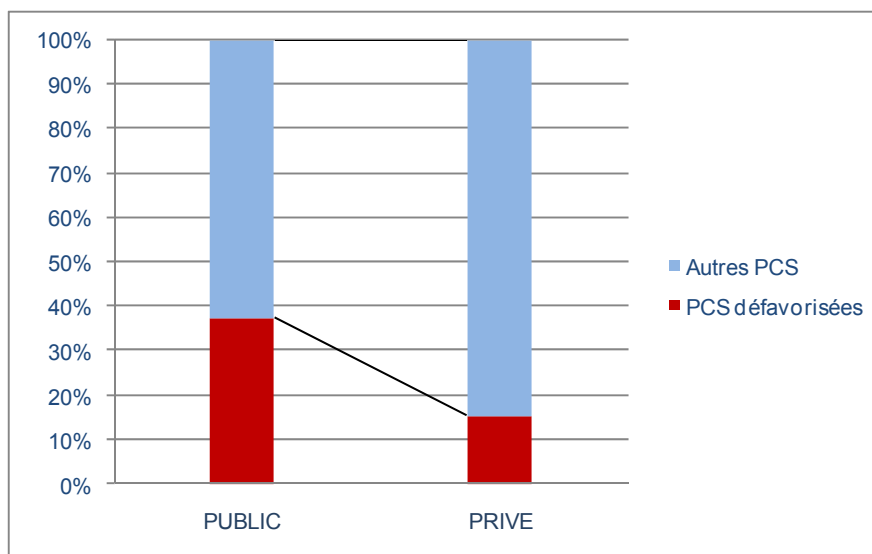
De la même façon, la part d'élèves boursiers dans l'ensemble des élèves fréquentant l'accompagnement éducatif est plus élevée dans le public (28%) que dans le privé (17%).

Parmi l'ensemble des élèves de collèges publics issus des catégories sociales défavorisées, 34,7 % fréquentent l'accompagnement éducatif alors que la fréquentation moyenne des élèves est de 30%. Dans les collèges privés, ces pourcentages sont respectivement égaux à 24% et 29,6%.(cf tableau 4)

Les élèves boursiers sont aussi plus nombreux à fréquenter l'accompagnement éducatif : la proportion atteint 45% en moyenne dans les collèges publics.

Sur l'ensemble des collèges publics et privés, le taux de « couverture » des

Graphique 1 - Part des élèves de familles de PCS défavorisée parmi les élèves bénéficiant de l'accompagnement éducatif



élèves issus de familles de PCS défavorisées est plus élevé dans le Lot et Garonne et en Dordogne.

Près de 10 points d'écart séparent ces départements de celui de la Gironde, où la prise en charge de ces élèves par l'accompagnement éducatif s'avère plus faible.

■ Une prise en charge des élèves issus de familles de catégorie sociale défavorisée plus importante dans les

collèges appartenant à l'éducation prioritaire.

Dans les collèges relevant de l'éducation prioritaire, les élèves des familles défavorisées sont sensiblement mieux pris en charge que les autres grâce à l'accompagnement éducatif : 47% de ces élèves en bénéficient dans les collèges en réseau ambition réussite (RAR), 42% dans les collèges en réseau de réussite scolaire (RRS) et 32% dans les collèges hors éducation prioritaire. (cf tableau 5)

Tableau 4 – Taux de fréquentation de l'accompagnement éducatif selon le département  
Champ : Etablissements ayant répondu à l'enquête

	PRIVE			PUBLIC			PUBLIC+PRIVE		
	Effectifs d'élèves de PCS défavorisée suivant l'accompagnement éducatif	Effectifs de rentrée 2008 - Elèves de PCS défavorisée	Taux de couverture	Effectifs d'élèves de PCS défavorisée suivant l'accompagnement éducatif	Effectifs de rentrée 2008 - Elèves de PCS défavorisée	Taux de couverture	Effectifs d'élèves de PCS défavorisée suivant l'accompagnement éducatif	Effectifs de rentrée 2008 - Elèves de PCS défavorisée	Taux de couverture
DORDOGNE	110	323	34,1%	1862	4940	37,7%	1972	5263	37,5%
GIRONDE	310	1550	20,0%	5594	16933	33,0%	5904	18483	31,9%
LANDES	86	359	24,0%	1508	4337	34,8%	1594	4696	33,9%
LOT-ET-GARONNE	205	584	35,1%	1521	3675	41,4%	1726	4259	40,5%
PYRENEES-ATLANTIQUES	428	1873	22,9%	1956	5924	33,0%	2384	7797	30,6%
ACADEMIE	1139	4689	24,3%	12441	35809	34,7%	13580	40498	33,5%

**Tableau 5 – Taux de fréquentation de l'accompagnement éducatif selon le type de zone**  
Champ : Etablissements ayant répondu à l'enquête

	PRIVE			PUBLIC			PUBLIC+PRIVE		
	Effectifs d'élèves de PCS défavorisée suivant l'accompagnement éducatif	Effectifs de rentrée 2008 - Elèves de PCS défavorisée	Taux de couverture	Effectifs d'élèves de PCS défavorisée suivant l'accompagnement éducatif	Effectifs de rentrée 2008 - Elèves de PCS défavorisée	Taux de couverture	Effectifs d'élèves de PCS défavorisée suivant l'accompagnement éducatif	Effectifs de rentrée 2008 - Elèves de PCS défavorisée	Taux de couverture
Hors Education Prioritaire	1139	4689	24,3%	9689	29341	33,0%	10828	34030	31,8%
RAR				224	474	47,3%	224	474	47,3%
RRS				2528	5994	42,2%	2528	5994	42,2%
Toutes zones	1139	4689	24,3%	12441	35809	34,7%	13580	40498	33,5%

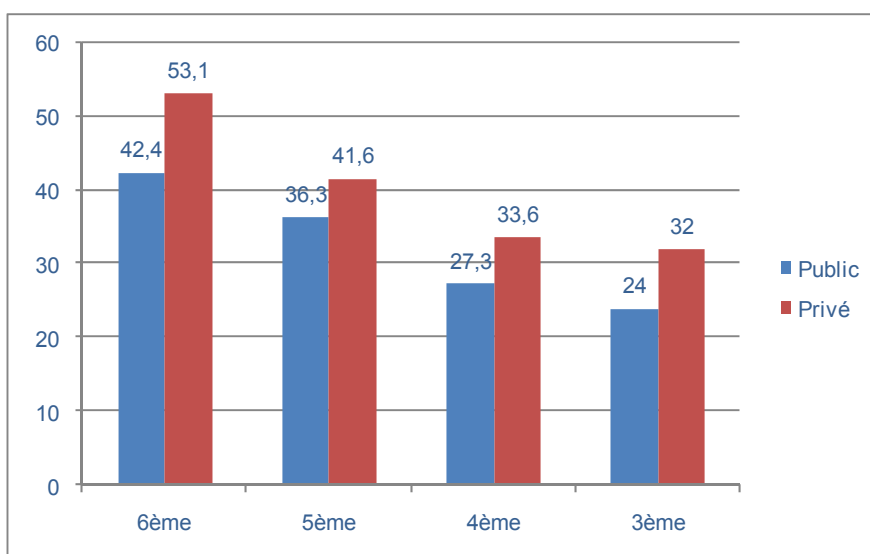
### ■ Les heures d'accompagnement éducatif sont plus fréquentes au niveau sixième

Quel que soit le département ou le secteur d'enseignement, le niveau sixième est celui où l'on observe la plus forte fréquentation de l'accompagnement éducatif.

Dans les collèges publics, 42% des élèves de sixième en bénéficient, ce pourcentage tombe à 24% en troisième. (cf graphique 2)

Dans les collèges privés, ces pourcentages atteignent respectivement 53% en sixième et 32% en troisième.

Les choix de stratégie de la mise en œuvre de l'accompagnement éducatif diffèrent d'un département à l'autre. Ils sont plus marqués dans le Lot et Garonne : 25 points d'écart entre le niveau sixième et le niveau troisième.

**Graphique 2 - Proportion d'élèves bénéficiant de l'accompagnement éducatif par niveau**

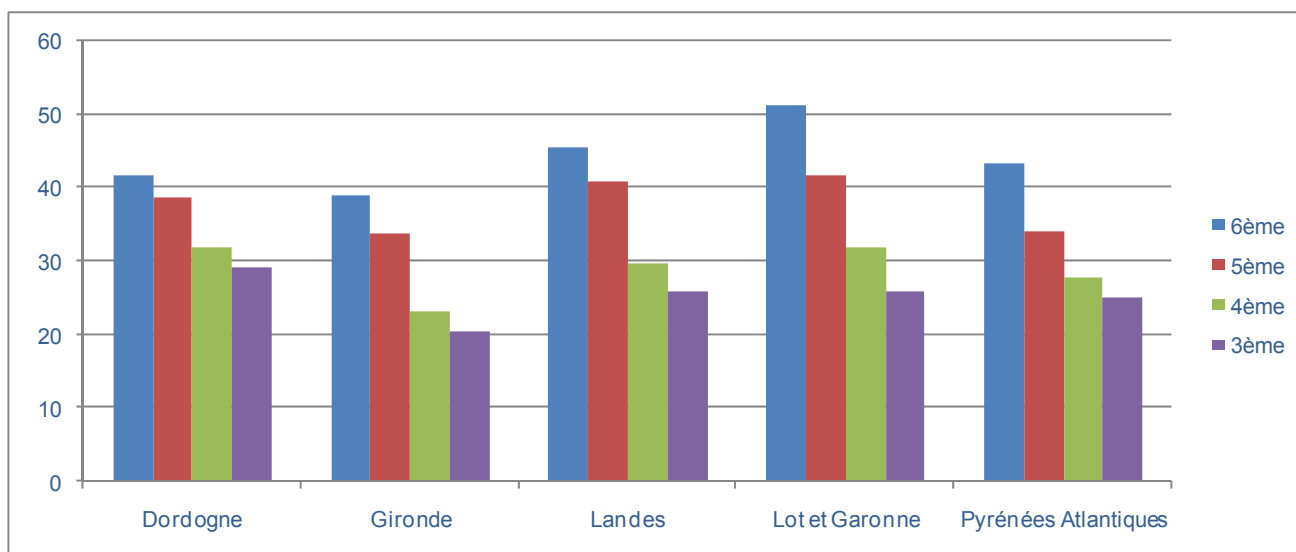
On observe une plus faible variation en Dordogne : 13 points d'écart. Les autres départements se situent autour de 18-19 points d'écart. Les choix

effectués peuvent sans doute être analysés en regard des taux de réussite au brevet et des retards scolaires.

**Tableau 6 – Répartition par niveau des élèves bénéficiant de l'accompagnement éducatif**

	PUBLIC				PRIVE				PUBLIC + PRIVE				TOTAL GENERAL
	6ème + 6ème SEGPA + UPI	5ème +5ème SEGPA	4ème + 4ème SEGPA + 4ème AES	3ème + 3ème SEGPA + 3è Insertion	6ème + 6ème SEGPA + UPI	5ème +5ème SEGPA	4ème + 4ème SEGPA + 4ème AES	3ème + 3ème SEGPA + 3è Insertion	6ème + 6ème SEGPA + UPI	5ème +5ème SEGPA	4ème + 4ème SEGPA + 4ème AES	3ème + 3ème SEGPA + 3è Insertion	
DORDOGNE	1533	1331	1059	896	264	182	147	114	1797	1513	1206	1010	5526
GIRONDE	4955	4211	2834	2330	855	564	453	351	5810	4775	3287	2681	16553
LANDES	1542	1311	917	619	146	160	92	68	1688	1471	1009	687	4855
LOT-ET-GARONNE	1314	1005	718	535	195	139	137	113	1509	1144	855	648	4156
PYRENEES-ATLANTIQUES	2077	1593	1256	1120	722	635	508	481	2799	2228	1764	1601	8392
ACADEMIE	11421	9451	6784	5500	2182	1680	1337	1127	13603	11131	8121	6627	39482

**Graphique 3 - Proportion d'élèves bénéficiant de l'accompagnement éducatif par niveau et par département – Collèges publics**



■ Comme au niveau national, l'aide aux devoirs dans l'académie représente en moyenne les deux tiers des heures consacrées à l'accompagnement éducatif dans les collèges publics.

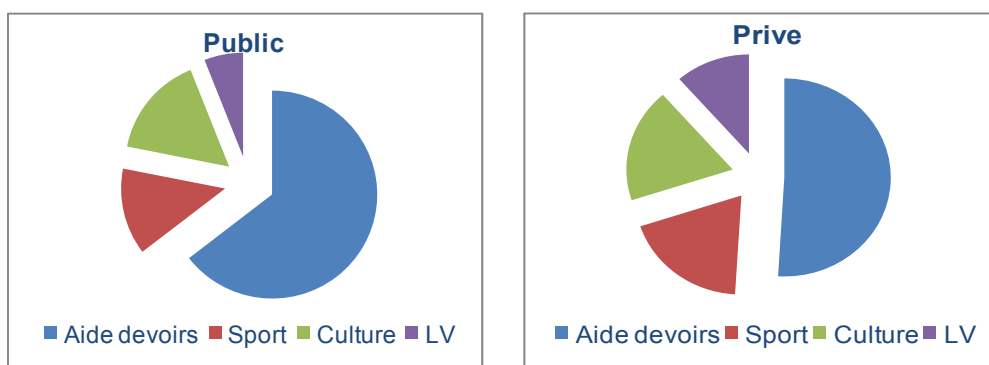
Les heures restantes sont réparties de façon presque équivalente entre les trois autres volets : le sport, la culture et les langues vivantes.

La part consacrée à ces derniers est par contre plus importante dans les collèges privés où l'aide aux devoirs ne représente que la moitié des heures de l'accompagnement éducatif. (cf graphique 4)

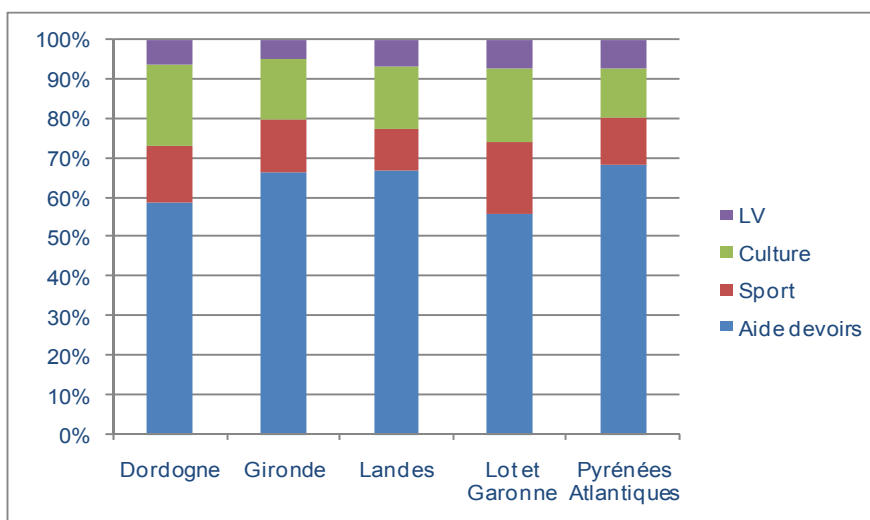
La moitié des collèges ont placé l'accompagnement éducatif en fin de journée après les cours, une petite minorité pendant la pause méridienne ou les heures de permanence. Près de 40% des établissements pratiquent une organisation mixte.

Les deux tiers des élèves n'ont suivi qu'un seul volet de l'accompagnement éducatif parmi les quatre proposés. Deux élèves sur 10 ont pu bénéficier de deux volets, un élève sur 10 de trois volets. Une faible minorité a eu accès aux quatre volets proposés.

**Graphique 4 – Répartition des heures selon les domaines – Collèges publics et privés**



**Graphique 5 – Répartition des heures selon les domaines par domaine Collèges publics**



■ En Aquitaine, les heures d'accompagnement éducatif sont assurées par plus de 4500 intervenants dont 3800 dans les collèges publics

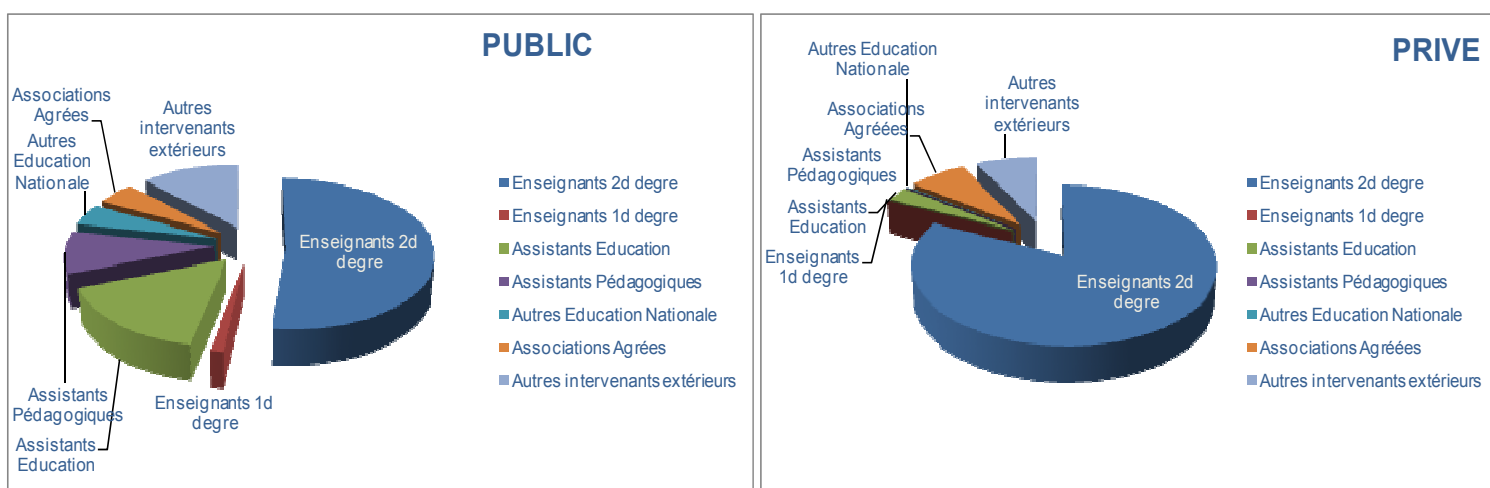
Ce sont des enseignants volontaires, des assistants d'éducation ou des intervenants extérieurs qui encadrent

les élèves : les enseignants du second degré assurent la moitié des heures d'accompagnement éducatif dans les collèges publics et 80% de ces heures dans les collèges privés.

Les assistants d'éducation et les assistants pédagogiques représentent un quart des intervenants.

Le quart restant regroupe des intervenants extérieurs, des intervenants d'associations agréées, d'autres personnels de l'éducation nationale et quelques enseignants du premier degré. (cf graphique 6)

**Graphique 6 - Les intervenants de l'accompagnement éducatif Collèges publics et privés**



**Tableau 7 – Nombre d'intervenants de l'accompagnement éducatif Collèges publics et privés**

		Enseignants 2d degre	Enseignants 1d degre	Assistants Education	Assistants Pédagogiques	Autres Education Nationale	Associations Agréées	Autres intervenants extérieurs	TOTAL
PRIVE	DORDOGNE	68	0	0	0	0	5	2	75
	GIRONDE	186	0	2	0	0	18	13	219
	LANDES	57	0	0	0	1	1	17	76
	LOT-ET-GARONNE	56	0	2	0	0	3	1	62
	PYRENEES-ATLANTIQUES	210	0	17	0	0	23	20	270
	ACADEMIE	577	0	21	0	1	50	53	702
PUBLIC	DORDOGNE	282	14	73	61	32	24	62	548
	GIRONDE	819	19	272	169	83	84	177	1623
	LANDES	210	2	83	37	20	21	33	406
	LOT-ET-GARONNE	297	6	49	37	14	33	78	514
	PYRENEES-ATLANTIQUES	373	9	135	42	26	28	118	731
	ACADEMIE	1981	50	612	346	175	190	468	3822
PUBLIC+PRIVE	DORDOGNE	350	14	73	61	32	29	64	623
	GIRONDE	1005	19	274	169	83	102	190	1842
	LANDES	267	2	83	37	21	22	50	482
	LOT-ET-GARONNE	353	6	51	37	14	36	79	576
	PYRENEES-ATLANTIQUES	583	9	152	42	26	51	138	1001
	ACADEMIE	2558	50	633	346	176	240	521	4524

**Pascale GUILLOIS**